

DOSSIER A: Code de l'environnement

DOSSIER B: Code de la santé

Captage public destiné à l'alimentation en eau potable

Prélèvement **non soumis aux rubriques** de la nomenclature CE, car inférieurs aux seuils

Prélèvement soumis à **DECLARATION** au titre de la nomenclature CE

Prélèvement soumis à **AUTORISATION** au titre de la nomenclature CE

Captage public AEP **TOUJOURS** soumis à DUP (CSP)

FIN DE LA PROCEDURE AU TITRE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

EXPERIMENTATION PROCEDURE UNIQUE d'**AUTORISATION: eau/ défrichement/ sites classés/ espèces protégées**

Régularisation ou augmentation de prélèvement

Nouveau Prélèvement

Volet eau, RAS pour les autres volets

TOUS les volets à étudier

ETUDE D'IMPACT

Captage hors nappe d'accompagnement soumis à Étude d'impact (1120) → **Avis autorité environnementale**

Captage en nappe d'accompagnement non soumis à étude d'impact (1210)

Réalisation d'une enquête publique au titre du code de l'environnement **et/ou** du code de la santé publique